



CALIXTONE

Enduits décoratifs naturels - Bétons cirés

FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour : 05/2026)

LA GAMME BÉTONS CIRÉS

PROTECT 3

Hydrofuge de protection pour enduits minéraux intérieur et extérieur.

PRESENTATION DU PRODUIT

Imperméabilisant, hydrofugeant et oléofugeant, Protect 3 est une protection hydrofuge solvantée qui ne modifie ni la teinte, ni la couleur, ni l'aspect de la matière.

DOMAINE D'APPLICATION

Protect 3 s'applique en intérieur et extérieur. Il permet la protection de nos enduits minéraux et le traitement de terres cuites, pierres poreuses, marbres, ardoises etc..
Il est non filmogène et ne dénature pas le produit.

MISE EN ŒUVRE

Il s'applique en 1 à 2 couches « frais dans frais » sur un support propre et sec ne comportant aucune trace de cire, vernis ou autre traitement qui entraînerait une mauvaise pénétration du produit et un mauvais séchage. Il s'applique à l'aide d'une brosse type « Spalter », brosse à encoller ou brosse à chaux, toujours de bas en haut, en couches croisées abondantes et régulières.

Veiller à une bonne répartition et à ce qu'il n'y ait pas de surplus.
Séchage entre 4 et 8 heures.

En intérieur, le Protect 3 peut être recouvert, après un séchage à cœur (environ 48h) de notre cire murale en pâte pour donner un aspect plus satiné ou brillant.

En extérieur, s'assurer qu'un délai de 3 à 4 jours sans projection d'eau (arrosage, pluie..) soit respecté pour garantir sa parfaite tenue et efficacité.

Pour le nettoyage du matériel, utiliser le « white spirit »

RENDEMENT : 6 à 8 m² au litre.

Protect 3 est commercialisé en fût de 1lt, 5lt et 30lt.

CONSERVATION : 1 an dans son emballage d'origine, stocké entre +5°C et +40°C

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer sur un sol ou un revêtement minéral exposé au soleil.

La température support doit être comprise entre 8 et 35°C.

Travailler dans une pièce bien ventilée

Ne pas avaler

Tenir hors de portée des enfants

Lire attentivement l'étiquette

GARANTIE

Responsabilité civile du fabricant. Responsabilité qualité du produit contre vices et défauts de production couverte par une police d'assurance valable 10 ans : N. 4080651A (Compagnia Navale Assicurazioni S.p.A GRUPPO GENERALI)

NOTES